



Chamonix, le 6 juin 2005 à 22h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNNEL MONT BLANC : PRIORITE ABSOLUE A LA SECURITE ACCOMPAGNER LE SURPLUS DE TRAFIC PAR DES CONTROLES ET DES EQUIPES DE SECURITE RENFORCEES FAVORISER UNE REPARTITION EQUILIBREE DU TRAFIC LOURD SUR L'ENSEMBLE DES PASSAGES ALPINS

Le GEIE-TMB* a enregistré ce lundi entre 0h00 et 17h00 un trafic de 2 209 poids lourds contre 1 300 habituellement enregistrés sur la totalité de la journée du lundi. Sur le premier trimestre 2005, le Tunnel du Mont Blanc et celui de Fréjus ont respectivement enregistré un trafic de 1 200 et 3 098 poids lourds par jour.

DES MOYENS RENFORCES ET UNE VIGILANCE ACCRUE

Le rôle du GEIE-TMB* est d'accueillir le trafic fluide dans des conditions de sécurité accrues et d'organiser au mieux sa fluidité. Pour cela, les équipes du GEIE-TMB ont été renforcées en partenariat avec les services de gendarmerie et des douanes, notamment aux aires de régulation. Ces mesures exceptionnelles ont également été appliquées sur l'Autoroute Blanche en amont du tunnel, où des équipes supplémentaires ont été mobilisées dès dimanche soir.

L'application du règlement est la clé de voûte de notre système de sécurité dont font partie les exercices de sécurité réalisés tous les trimestres. Le GEIE-TMB a été contraint de reporter celui qui devait se tenir ce soir mais il interviendra avant la fin du mois de juin.

L'impératif du GEIE-TMB et des services publics est de garantir des contrôles soutenus que ce soit aux aires du Fayet ou d'Aoste sur les chargements, l'âge des véhicules mais aussi des verbalisations des contrevenants à la limitation de vitesse dans le tunnel (70 km/h). **Il s'agit aussi de faire respecter en permanence les règles d'interdistance de 150 m** entre chaque véhicule, notamment en régulant le trafic au péage ou en amont du tunnel.

* Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc

Le Tunnel du Mont Blanc n'accepte pas les Euro 0 (camions de plus de 10 ans et donc moins performants sur le plan environnemental). Ce point fait l'objet de vérifications systématiques et permet à l'ouvrage d'accueillir à plus de 70 % des véhicules de moins de 4 ans, donc particulièrement performants sur le plan environnemental. Nous allons renforcer notre vigilance avec la surveillance des indicateurs quotidiens de la qualité de l'air tel que le dioxyde de carbone ou les poussières en suspension.

INCITER LES TRANSPORTEURS A UTILISER LES ITINERAIRES ALTERNATIFS AU TUNNEL DU MONT BLANC

Il est actuellement difficile de faire une estimation du trafic au Tunnel du Mont Blanc pour les prochaines semaines. Les premiers jours donneront des indications de tendance. Nous souhaitons cependant que les mesures mises en place pour **inciter les transporteurs à emprunter le passage de Vintimille ainsi que les tunnels du Saint Gothard ou du Grand Saint Bernard**, portent rapidement leurs fruits, ceci conjointement avec l'action des pouvoirs publics dans un double objectif de sécurité et de préservation de l'environnement.

Le GEIE-TMB, ATMB et SITMB rappellent que la totalité du trafic ne pourra se reporter sur le Tunnel du Mont Blanc, notamment du fait des règles de circulation. Ainsi, par exemple, les poids lourds quotidiens transportant des marchandises dangereuses acceptés au tunnel du Fréjus ne pourront pas en aucun cas être accueillis au Mont Blanc où le règlement les interdit.

Le GEIE-TMB, ATMB et SITMB tiennent à faire un appel à la vigilance auprès de leurs clients.

Un risque d'attente élevé est prévisible. Le GEIE-TMB, ATMB et SITMB appellent les professionnels de la route comme les particuliers à suivre les recommandations du CRICR Rhône-Alpes et du CCISS et à écouter 107.7 FM et 103.3 FM.

CONTACTS PRESSE

Elisabeth Sawicki – Direction de la Communication – ATMB
Tél. : 06 17 58 70 80 - elisabeth.sawicki@atmb.net